

# Afin de vous aider dans vos démarches administratives suite à l'obtention de votre autorisation d'urbanisme, veuillez trouver ci-joint les liens qui vous permettront de formuler votre demande de raccordement électrique auprès des services Enedis.

Important, Il faut vous munir de:

- l'autorisation d'urbanisme liée à votre projet;
- d'un plan de cadastral;
- d'un plan de masse quel que soit le type de demande de raccordement.

## Pour une demande de raccordement individuel

d'une puissance inférieure ou égale à 36kVA ;  
d'un lotissement de moins de 3 lots ;  
d'un branchement provisoire de 3 kVA à 36 kVA .

- Par internet : <https://connect-racco.enedis.fr>
- Par mail : [are-pacaest@enedis.fr](mailto:are-pacaest@enedis.fr)
- Par téléphone : **09.69.321.861**
- Par courrier:  
ENEDIS - Agence Raccordement Électricité  
Avenue Edith CAVELL - CS 40244  
83400 HYERES

## Pour une demande de raccordement

d'une puissance supérieure à 36 kVA jusqu'à 250 kVA ;  
d'un lotissement ou bâtiment (à partir de 3 lots ou 3 logements) .

- Par internet :  
<https://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>
- Par mail : [caz-aremabt@enedis.fr](mailto:caz-aremabt@enedis.fr)
- Par téléphone : **09.69.321.899**
- Par courrier:  
ENEDIS - Agence Raccordement Électricité du  
Marché d'Affaire  
Avenue Edith CAVELL - CS 40244  
83400 HYERES

## Pour une demande de raccordement photovoltaïque

Inférieure à 36 kVA:

- Par internet : <https://connect-racco.enedis.fr>
- Par mail: [areprod-inf36-pacaest@enedis.fr](mailto:areprod-inf36-pacaest@enedis.fr)

Supérieure à 36 kVA:

- Par mail : [areprod-sup36-med@enedis.fr](mailto:areprod-sup36-med@enedis.fr)

## Pour une demande de raccordement HTA

d'une puissance supérieure à 250 kW

- Par internet :  
<https://www.enedis.fr/entreprises-demander-le-raccordement>

Pour les demandes de mise en service et de modification de contrat, elle sont à réaliser auprès des fournisseurs d'énergie, dont la liste est disponible au :

**0 800 112 212**

Service & appel gratuits

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur internet